



MARTIN

DESSERT



Code : 1625-33

GÂTEAU SANTÉ AUX POMMES

Valeurs Nutritives

Valeur Nutritives / Nutrition Facts

Pour 2 morceaux (100 g) / Per 2 pieces (10

Calories 270 % Daily Value*
% valeur quotidienne*

Lipides / Fat	15 g	20%
Saturés / Saturated	1.5 g	8%
+Trans / Trans	0.1 g	

Glucides / Carbohydate	31 g	
Fibres / Fibre	1 g	4%
Sucres / Sugars	18 g	18%

Protéine / Protein	3 g	
---------------------------	-----	--

Cholestérol / Cholesterol	50 mg	
----------------------------------	-------	--

Sodium / Sodium	250 mg	11%
------------------------	--------	-----

Potassium	50 mg	1%
-----------	-------	----

Calcium	20 mg	2%
---------	-------	----

Fer / Iron	1 mg	6%
------------	------	----

*5% ou moins c'est peu, 15% ou plus c'est beaucoup
*5% or less is a little, 15% or more is a lot

Liste d'ingrédients

Sucres (purée de pomme (pomme, eau, acide citrique) sucre), Farine de blé, Huile de canola, Œuf entier liquide, Préparation à gâteau (amidon de maïs modifié, substances lactières modifiées, poudre à pâte, farine de blé enrichie, sel, amidon de blé, huile de soya, carboxyméthyl cellulose), Eau, Amidon de maïs modifié

Contient : Blé, Œuf, Lait, Soya
Peut contenir : Avoine, Orge, Sulfites

Informations techniques

Spécifications physiques :

- Hauteur du produit : 1"3/8 +/- 1/8
- Dimension de la portion : 2" 3/8 +/- 1/8 X (1
- Poids portion : 50 g

Spécifications d'emballage :

- 45,00 portion(s) / boîte
- 1,00 boîte(s) / caisse
- 2,58 KG poids de caisse brut
- 2,25 KG poids de caisse net

Disposition sur une palette :

- 8,00 caisses / rangée
- 16,00 caisses de haut
- 128,00 caisses / palette

Spécifications de décongélation :

Décongeler à 4°C pendant 3 hrs environ (portion)
Décongeler à 4°C pendant 12 hrs environ (boîte)

Durée de vie du produit :

18 mois au congélateur

Durée de vie après décongélation :

5 jours au réfrigérateur (4°C)

Manipulation :

1-Retirer l'emballage du produit. 2- Glisser un couteau sous l'eau chaude et le passer entre les portions déjà coupées. 3- Glisser une spatule sous la portions et la servir dans votre assiette.

Règlementation :

Le processus se conforme aux normes du règlement sur les aliments et drogues du Canada (C.R.C., ch.870) et avec le code du Règlement Fédéral (CFR, titre 21)



Révision 13/11/2023

Version 4